

sept régions auront un "recteur délégué à l'ESRI"

8-10 minutes

Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale, "pour l'ESRI, nous préconisons, dans les régions qui ont une forte densité d'enseignement supérieur et de recherche, de positionner au sein de l'équipe [de recteurs], un recteur de plein exercice dédié. Cela concernera sept régions", déclare Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans un entretien accordé à AEF info le 14 février 2019. Après Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, elle précise la manière dont devrait s'organiser l'ESRI en région, notamment dans celles qui disposent de plusieurs académies. Elle insiste sur le futur "fonctionnement en équipe" autour du "chef d'équipe" que sera le recteur de région académique. Enfin, alors que "l'ESRI est un bloc qu'il ne faut pas dissocier", elle indique que les DRRT pourraient passer sous l'autorité du recteur.



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. © Vernier / JBV News

AEF info : Avec Jean-Michel Blanquer, vous avez décidé de ne finalement pas fusionner les académies, sans pour autant abandonner la réforme territoriale ([lire sur AEF info](#)). Quelle organisation territoriale visez-vous pour l'ESRI ?

Frédérique Vidal : Avec Jean-Michel Blanquer, nous savons que, depuis la réforme territoriale de 2015, l'organisation de l'Éducation nationale et de l'ESRI était au milieu du gué et qu'il fallait la revoir pour avoir à la fois un fonctionnement au niveau régional pertinent pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et – en

même temps - répondre au besoin de proximité. Pour nous, la meilleure façon de fonctionner est de constituer une équipe régionale autour du recteur de région académique, qui comprendra notamment les recteurs d'académie.

Et pour l'ESRI, nous préconisons, dans les régions qui ont une forte densité d'enseignement supérieur et de recherche, de positionner au sein de cette équipe, un recteur de plein exercice dédié. Cela concernera sept régions : Auvergne Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Paca. Ce recteur délégué à l'ESRI sera sous l'autorité du recteur de région, qui restera chancelier des universités.

AEF : Est-ce à dire que l'on va reproduire le schéma de l'Île-de-France qui est organisée avec un recteur chancelier et un vice-chancelier des universités ?

Frédérique Vidal : Nous nous sommes en effet appuyés sur l'organisation actuelle de l'Île-de-France, une organisation qui a fait ses preuves sur des sujets comme le -3/+3 ou sur l'orientation. Mais le recteur délégué à l'ESRI agit sur le périmètre de la région et aurait également à traiter de l'innovation. L'ESRI est un bloc qu'il ne faut pas dissocier, comme nous nous y attelons depuis deux ans au sein de ce gouvernement, avec un certain succès. L'innovation est une chaîne qui va de la recherche fondamentale au développement économique, laquelle est assurée au niveau du gouvernement par mon ministère et celui de Bruno Le Maire. Il faut que cette chaîne fonctionne de la même façon au niveau régional entre le préfet, qui a la compétence du développement économique et qui connaît les acteurs, et le recteur de région qui a la compétence sur l'ESRI. Cette chaîne de l'innovation repose sur le travail entre ces deux services de l'État, travail qui peut encore s'améliorer.

AEF info : Quid dès lors du rôle des DRRT, qui s'occupent précisément d'innovation et de développement économique, et qui sont aujourd'hui rattachés aux préfets de région ?

Frédérique Vidal : Dans cette nouvelle organisation, les DRRT auraient évidemment une place très importante. Aujourd'hui, ils sont sous l'autorité du préfet et rendent compte au recteur. On peut imaginer que demain, ce soit l'inverse : qu'ils soient sous l'autorité du recteur et rendent compte au préfet. C'est pour l'instant la piste que nous privilégions.

AEF info : Voyez-vous un profil spécifique pour les futurs recteurs ESRI, différent des recteurs actuels ?

Frédérique Vidal : Ils devront bien évidemment avoir des compétences sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et une connaissance du terrain. Aujourd'hui, beaucoup de recteurs d'académie sont d'anciens présidents d'université qui disposent de ces compétences et de cette connaissance, mais qui n'ont simplement pas le temps de s'occuper de ces dossiers.

AEF info : Quelles seront les missions de ces nouveaux recteurs délégués à l'ESRI ?

Frédérique Vidal : En lien étroit avec les directions générales, les

recteurs délégués à l'ESRI seront fortement impliqués dans le dialogue stratégique et de gestion avec les établissements d'ESR afin de les accompagner dans la définition de leur "signature". Ils organiseront le dialogue entre tous les partenaires locaux (établissements d'ESR, collectivités territoriales, acteurs sociaux économiques...) et auront un rôle à jouer dans la mise en œuvre et la répartition des moyens du Plan Étudiants. Ils seront les interlocuteurs des présidents de région et des préfets de région sur leur secteur.

AEF : Qui s'occupera du bac-3/+3 ? Le recteur d'académie ou le recteur délégué à l'ESRI ?

Frédérique Vidal : Il est évident que le recteur d'académie doit rester impliqué dans le continuum entre enseignement scolaire et enseignement supérieur, le fameux bac-3/+3. Mais il faut vraiment voir le fonctionnement de demain comme celui d'une équipe, avec un chef d'équipe en la personne du recteur de région académique. Et ce sera à chaque territoire de définir l'organisation la plus cohérente en fonction de son contexte, de sa configuration, de son environnement et de l'organisation existante. Notre philosophie n'est pas d'imposer la même chose partout, de créer des boîtes prédéfinies dans lesquelles tous les territoires devraient se fondre. Nous avons beaucoup pêché par le passé en essayant de tout organiser de la même façon partout, sur tous les territoires. Dans notre schéma, les missions ne seront donc peut-être pas exactement structurées de la même manière d'un territoire à l'autre.

AEF : Pour être clair, le recteur d'académie ne sera donc plus chancelier des universités comme aujourd'hui ?

Frédérique Vidal : Le recteur de région pourra leur déléguer l'exercice de certaines compétences. Il faut vraiment penser un fonctionnement en équipe.

AEF info : Prévoyez-vous des moyens supplémentaires pour accompagner le développement de cette nouvelle mission ?

Frédérique Vidal : Il n'est pas prévu d'enveloppe supplémentaire. Nous sommes vraiment dans une réorganisation, avec un chef d'équipe et une équipe qui pourra s'organiser comme elle l'entend.

AEF info : Cette nouvelle organisation nécessitera de revoir un certain nombre de textes réglementaires. Quel est le calendrier ?

Frédérique Vidal : Nous visons une mise en place de la nouvelle organisation pour janvier 2020. Les modifications nécessaires pourront être notamment faites via l'ordonnance prévue dans le cadre du projet de loi "école de la confiance", ce qui nous laisse un peu plus de marge de manœuvre en termes de temps.

Jean-Michel Blanquer à AEF info



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

| © *Philippe Devernay / MENJ*

Dans un [entretien](#) à AEF info publié le 7 février sur le fil "Enseignement scolaire", le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse assure que s'ils ont décidé, avec Frédérique Vidal, "de ne pas fusionner les académies, il ne s'agit en aucun cas d'un abandon de la réforme territoriale". Il précise qu'après "avoir écouté les acteurs", ils sont "arrivés à cette conclusion pour des raisons pragmatiques et pour avoir plus de proximité avec le terrain". Il indique que les recteurs de région auront un "pouvoir hiérarchique" et un "positionnement beaucoup plus clair". En outre, les rectorats qui ne sont pas dans des capitales régionales pourront être "des sièges de certaines fonctions d'ampleur régionale". Toutefois, les sièges des rectorats de région seront maintenus. Il insiste aussi sur le travail d'équipe des recteurs et sur le principe de subsidiarité.